

PUBLIÉE EN 1974 / PUBLISHED 1974

CARTE - MAP  
5782 G  
**NITCHEQUON**  
QUÉBEC

- LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)  
ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
- 500 gammas ..... [red wavy line]
  - 100 gammas ..... [red wavy line]
  - 20 gammas ..... [red wavy line]
  - 10 gammas ..... [red wavy line]
  - Dépression magnétique  
Magnetic depression ..... [red wavy line]
  - Lignes de vol  
Flight lines ..... [red dashed line]
  - Altitude du vol: 1000 pieds au-dessus du niveau du sol  
Flight altitude: 1000 feet above ground level

Échelle, 1 mille au pouce 1/63,360 Scale, 1 inch to 1 mile

Miles 1 1/2 0 2 3

ON PEUT OBTENIR DES EXEMPLAIRES DE CETTE CARTE EN S'ADRESSANT À LA DIVISION DES PUBLICATIONS DU MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES DU QUÉBEC, OU AU DIRECTEUR DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA, À OTTAWA.

COPIES OF THIS MAP MAY BE OBTAINED FROM THE PUBLICATIONS DIVISION OF THE QUEBEC DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES, QUEBEC CITY, OR FROM THE DIRECTOR, GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA, OTTAWA.

Levé aéromagnétique effectué par Aéro Photo Inc., entre mars 1972 et septembre 1972.

Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale.

Carte de base provenant de cartes publiées par la Direction des Levés et de la Cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Airborne magnetic survey carried out by Aéro Photo Inc., between March 1972 and September 1972.

No correction has been made for regional variation.

Base-map from maps published by the Surveys and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

La présente carte est fondée sur l'enregistrement analogique de données recueillies à l'aide d'un magnétomètre à précision nucléaire donnant l'intensité du champ total avec une précision atteignant 1 gamma. Les vols ont été effectués à l'altitude nominale de 1,000 pieds au-dessus du sol. Les lignes de vol principales sont espacées en moyenne de 1/2 mile tandis que les lignes de contrôle le sont de 1/3 mile. Le tracé des vols a été piqué sur les photographies aériennes, restitué sur le fond planimétrique et finalement converti sous forme numérique sur ruban magnétique.

Une fois vérifiées, compilées et ramennées à un niveau référentiel commun, les données ont été enregistrées sous forme numérique sur ruban magnétique. Les valeurs du champ ont ensuite été interpolées par ordinateur aux nœuds d'une grille dont la maille mesure 0,1 pouce à l'échelle de la carte.

La grille définitive des données ainsi traitées a servi au dessin de contours isogammes par le truchement d'une programmation adaptée au tracé mécanographique de Data Plotting Services Ltd.

Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale du champ.

Le fond planimétrique a été tiré des cartes topographiques publiées par la Direction des levés et de la cartographie du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

On peut obtenir des exemplaires de cette carte en s'adressant à la Division des Publications au ministère des Richesses naturelles à Québec, ou à la Commission géologique du Canada, à Ottawa.

This map is based on in-flight analogue recorded aeromagnetic data obtained with a nuclear precision magnetometer measuring the total magnetic field to a resolution of 1 gamma. Flight altitude was 1,000 feet above ground at 1/2 mile average flight line spacing and control lines were flown at an average spacing of 1/3 miles. Flight path was manually recovered on photographs, transferred to the base maps and then digitized.

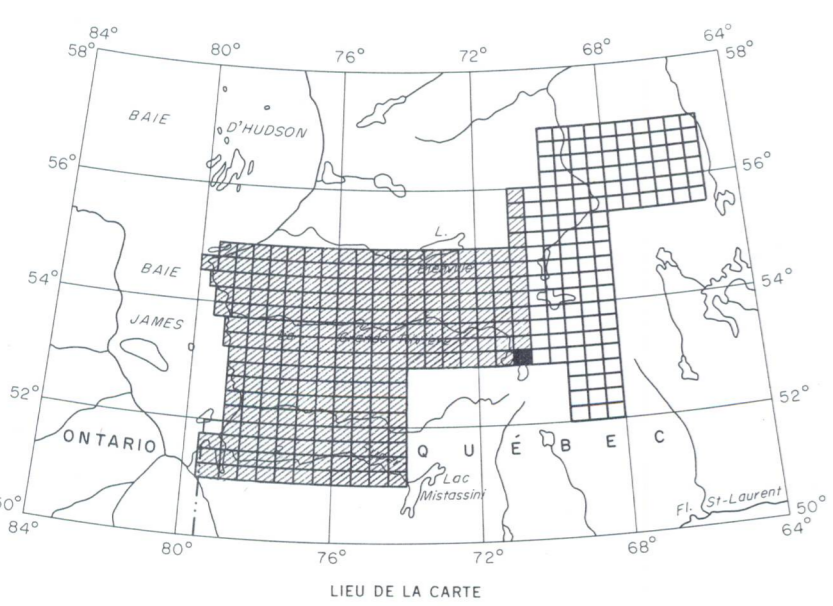
The data were edited, compiled and leveled manually, then digitized. Gamma values for contouring were interpolated on a square grid (0.1 inch grid spacing at the published map scale) by automatic computer processes.

The final data grid was contoured and plotted using the automatic contouring program and digital plotter facilities of Data Plotting Services Ltd.

Airborne survey and compilation by Aéro Photo Inc. Flying took place in 1972.

No correction has been made for regional variation.

Base map from maps published by Surveys and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources, Quebec City, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa.



This map has been reprinted from a scanned version of the original map. Reproduction par numérisation d'une carte sur papier.